



*SNUDI-FO du Finistère*

5 rue de l'Observatoire 29200 BREST

Tél : 06.80.65.04.27

Courriel : [snudifo29@gmail.com](mailto:snudifo29@gmail.com)

Site : <https://snudifo29.com/>



## **CSA-SD29 « CARTE SCOLAIRE » DU 26 FEVRIER 2025**

### **DECLARATION FNEC-FP-FO29**

Mesdames et messieurs les membres du CSA-SD du Finistère,

Nous nous retrouvons après un groupe de travail ayant eu lieu la veille, une première dans le département. Ce moment a permis aux organisations syndicales d'avoir le temps de défendre chaque école qui leur avait confié leur dossier.

FO abordera dans sa déclaration le problème du temps partiel, des rythmes scolaires et de la carte scolaire.

#### **TEMPS PARTIEL, DISPONIBILITES**

Nous vous demandons que les droits des personnels soient respectés, et notamment que toutes les demandes de temps partiel et de disponibilité, de droit comme sur autorisation, soient accordées. Ce n'est pas par choix que nos collègues renoncent à toute ou partie de leur salaire, mais par nécessité. Parce que les conditions de travail, leur santé, ou une usure du métier nécessite cette demande.

## REEMPLACEMENT, SANTE ET RYTHMES SCOLAIRES

Nous sommes pourtant alertés quant au nombre important de demandes de temps partiel dans notre département non accordées. Le problème du remplacement est bien important, tout comme les problèmes d'organisation du service des personnels soulignés à chaque opération de mouvement.

Pour nous ces trois problématiques sont liées (temps partiels, remplacement et rythmes scolaires) : la semaine de quatre jours et demi n'a que trop duré dans notre département. Aujourd'hui ce rythme de travail désorganise les écoles et use les personnels, sans aucun des bénéfices escomptés sur la réussite des élèves. Au contraire, puisque l'impact des 4 jours et demi sur la santé des personnels prive les élèves de nombreux jours de classe. Nos collègues veulent partout passer à 4 jours sur 36 semaines, comme c'est déjà le cas de 96% des communes de France, comme récemment à Kerlouan, après plusieurs années de bagarre.

C'est un gros chantier d'expliquer aux élus, après de nombreuses années à leur vanter les vertus imaginaires des 4 jours et demi, d'aller les convaincre de passer à quatre jours pour le bien de leur école, pour permettre une meilleure réussite des élèves, améliorer la santé, la formation et la concertation des équipes, tout en réduisant le problème du remplacement. Mais partout, dans les conseils d'école vous trouverez des collègues majoritairement en faveur de ce passage à 4 jours et prêts à voter pour cette organisation que notre organisation syndicale soutient pleinement.

Alors que l'Etat confirme la fin des aides péri-éducatives pour les communes à 4,5 jours à la rentrée 2025, le SNUDI-FO revendique toujours l'abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer pour harmoniser les rythmes scolaires dans toutes les écoles.

Pour le SNUDI-FO, ce n'est pas aux communes de décider des rythmes scolaires. Ce n'est pas aux communes de décider des conditions de travail des enseignants et AESH, personnels employés par l'Etat. Nous ne voulons pas qu'un maire décide de l'organisation de l'école et de nos conditions de travail.

A l'occasion de la suppression des TAP dans la plupart des communes, nous vous demandons donc Madame l'Inspectrice Académique d'avoir un rôle pro-actif pour convaincre les élus que la réussite des élèves et l'amélioration du fonctionnement des écoles passe par le passage à 4 jours que sollicitent désormais très majoritairement nos collègues. Nous vous demandons de travailler avec la préfecture, le département, les associations des Maires, pour convaincre de cette nécessité, notamment à Brest, au Relecq Kerhuon et à Clohars Fouesnant.

### ORDRE DU JOUR : CARTE SCOLAIRE

Concernant l'ordre du jour, la FNEC-FP FO29 constate que, si la mobilisation des personnels et des agents de la Fonction Publique en décembre a permis d'infléchir la politique austéritaire du précédent gouvernement, et notamment l'annulation des 4000 suppressions de postes d'enseignants initialement prévues, les revendications sont loin d'être entendues, d'autant que dans de très nombreux départements ce sont ni plus ni moins des avalanches de fermetures de classes. Par ailleurs ces annulations sont en trompe-l'œil puisqu'in fine, dans le 1er degré ce sont 670 suppressions de postes d'enseignants qui sont actés par le 1er ministre Bayrou et ses soutiens.

Pour les raisons évoquées plus haut, mais pas seulement, nous estimons que les 17 retraits d'emploi pour les écoles publiques de notre département, sont de trop, d'autant qu'il faudrait créer des postes. Alors, que pour la rentrée prochaine, ce serait dans votre projet de 58 écoles impactées par des mesures de fermetures de classes pour seulement une dizaine d'ouvertures!

Pourquoi ,pour la 3ème année consécutive le département absorbe plus de la moitié et cette année les 3/4 des postes à rendre sur l'Académie?!? Les collègues demandent des classes moins chargées et non la création de postes qui ne sont pas devant élèves . A ce sujet, Mme la DASEN nous avait garanti que le poste " chargé de mission du développement du sport scolaire dans le 1er degré (USEP) ne serait pas pris sur les postes "classiques"mais relevaient d'un autre budget.

Pour la FNEC-FP FO29, cette carte scolaire, contrainte par l'austérité budgétaire, va accroître les difficultés de nombreuses écoles, et pourrait entraîner la fermeture de deux écoles chose à laquelle nous nous opposons.

Vu les conséquences des non-remplacements, vu les conditions parfois inacceptables de scolarisation, y compris pour des élèves en situation de handicap, non seulement aucune fermeture ne devrait être envisagée, mais ce sont des dizaines de classes et de postes qu'il faudrait ouvrir pour rétablir des conditions d'instruction dans les écoles permettant la réussite de tous les élèves notamment par la diminution du nombre d'élèves par classe et l'abondement de la brigade de remplacement.

La FNEC-FP FO29 n'accepte pas ces suppressions de postes d'enseignants et revendique leur annulation immédiate.

Par exemple les écoles : Lucie Aubrac de Plomelin, Louis Pergaud de Guipavas, Jacquard de Brest, Plounéour Ménez, et Lucie Aubrac de Brest demandent une ouverture. L'école de Lesneven demande un moyen humain supplémentaire pour l'accompagnement des enfants du voyage comme promis.

Et les écoles Kerfloch et Prévert de Guipavas, Lannilis, Plouguin, MLK de Plourin, Plouyé, Saint Pol de Léon, Kerhallet de Brest demandent pour diverses raisons le maintien du poste de leur école. Ils ont préparé un dossier qui vous a été transmis.

Malheureusement, bien d'autres écoles, n'osent se battre au motif que "c'est pire ailleurs"...

Pour FO, chacun est légitime de revendiquer des conditions de travail acceptables, et ainsi œuvrer pour la réussite des élèves.

Au contraire, Force Ouvrière exige la création de tous les postes nécessaires pour faire baisser les effectifs par classe, les maintenir dans bien des écoles rurales, pour créer le nombre de postes de remplaçants nécessaires, pour reconstituer des RASED complets pour 800 élèves maximum, pour créer des postes d'enseignants spécialisés indispensables.

Les collègues attendent beaucoup de ce CSA.